

Longueuil, le 5 avril 2019

Objet : Demande d'accès n° 2006 86539 – Lettre réponse

Bonjour Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 mars dernier, concernant le lot 4 024 937 cadastre du Québec à Pointe-Fortune.

Les documents demandés sont accessibles. Il s'agit de :

1. Avis de non-conformité du 29 septembre 2016 (2) sont visés) (2 pages);
2. Avis de non-conformité du 29 septembre 2016 (2 pages);
3. C.R. de conversation téléphonique du 11 octobre 2016 (1 page);
4. Courriel du 1er mai 2017(1 page);
5. Courriel du 2 octobre 2017 (2 pages);
6. Courriel du 3 octobre 2016 (3 pages);
7. Courriel du 10 février 2016 (3 pages);
8. Plainte à caractère environnemental du 2 février 2016 (1 page);
9. Rapport de l'inspection du 14 juillet 2016 (2) (36 pages);
10. Rapport de l'inspection du 29 juin 2018 (12 pages);
11. Rapport de l'inspection du 6 juillet 2017 (3 pages);
12. Rapport de l'inspection du 14 juillet 2016 (9 pages);
13. Rapport de l'inspection du 28 février 2017 (4 pages);
14. Rapport de l'accident technologique du 17 septembre 2013 (1 page);
15. Rapport de l'inspection du 27 octobre 2017 (6 pages);

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu de L'article 37 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Cependant, en vertu du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 3), des frais de 33,54 \$ sont applicables, soit 86 pages à 0,39 \$ chacune. De ce montant, une franchise de 7,75 \$ est soustraite, ce qui réduit les frais exigibles à 25,79 \$. Nous vous ferons parvenir les documents demandés à la suite de la réception de votre chèque de 25,79 \$ fait à l'ordre du ministre des Finances et transmis à l'adresse suivante :

...2

Accès à l'information
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifrice Montval
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse fabrice.tremblay@environnement.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Fabrice Tremblay
Conseiller régional en
accès à l'information

p. j. (18)

P.S. Nous vous avons transmis les documents concomitamment avec la facture. Merci d'acquitter cette dernière à votre plus proche convenance.

Longueuil, le 29 septembre 2016

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Les Excavations N. Laurin inc.
1430, montée Labossière
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2

N/Réf. : 7470-16-01-0926100
401381755

**Objet : Remblai dans un lac sur le lot 4 024 937 du cadastre du Québec
à Pointe-Fortune**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 14 juillet 2016 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir fait une chose ou avoir exercé une activité sans obtenir préalablement le certificat d'autorisation requis en vertu de l'article 22, soit du remblai dans un lac.
Loi sur la qualité de l'environnement, articles 22 al. 2 et 115.25 (2)

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici au 28 octobre 2016 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en oeuvre pour vous conformer à la Loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère. Par ailleurs, nous vous informons que conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, chaque jour d'exploitation sans autorisation constitue un manquement distinct et qu'à défaut de cesser immédiatement vos activités, vous vous exposez à des sanctions pour chaque journée. Il est illégal de poursuivre vos activités tant que vous n'aurez pas obtenu les autorisations requises.

...2

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la Loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 5 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 115.25 (2)
- 5 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 22 al. 2

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M^{me} Suzanne Fisette au 450 928-7607, poste 230 ou à l'adresse courriel suivante : suzanne.fisette@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm.

PB/SF/mt



Patrice Bourque, chef d'équipe
Secteurs hydrique, milieux naturels et
des pesticides

Longueuil, le 29 septembre 2016

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Les Excavations N. Laurin inc.
1430, montée Labossière
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2

N/Réf. : 7610-16-01-0056100
401385311

Objet : **Dépôt de matières résiduelles et de sols contaminés sur le lot 4 024 937.
à Pointe-Fortune**

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 14 juillet 2016 par des inspecteurs de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Étant propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al. 2
- Avoir stocké des sols contaminés en vue de leur dépôt définitif ailleurs que sur le terrain d'origine ou dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu de la loi, à savoir des sols contaminés en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀.
Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés, article 3

Correctifs à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre **sans délai** les mesures requises pour remédier à ces manquements.

...2

Nous vous demandons aussi de nous transmettre d'ici le 28 octobre 2016 un plan des mesures correctives qui ont été ou qui seront mises en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Mesures administratives ou judiciaires

Par la présente, nous vous avisons que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le ou les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

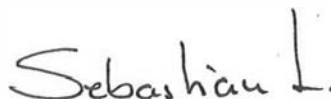
Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, nous vous avisons par la présente que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire. Une telle sanction pourrait vous être imposée pour un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ou à ses règlements. En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, cette sanction serait de :

- 5 000 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al. 2
- 10 000 \$ - Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés, article 3

Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec M. Sebastian Lossio au 450 928-7607, poste 238 ou à l'adresse courriel sebastian.lossio@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm.



ID/SL/mt

POUR : Iris Diaz, chef d'équipe
Secteur industriel

162, route 342

Compte rendu de conversation téléphonique

Date : 2016-10-11

Heure : 13h30

Nom de l'interlocuteur : Dominic Laurin

Représentant de : Les Excavations N Laurin inc.

Municipalité : Pointe-Fortune

Objet : ANC du 29 septembre 2016

Résumé de la conversation

M. Laurin m'appelle pour m'informer que la récupération des matières résiduelles est en cours. Il me dit que c'est probablement son voisin qui a déposé les matières résiduelles sur son terrain. L'accès a été bloqué et il n'aura plus accès au site.

Il m'informe aussi que la contamination des sols observée sur le terrain a été causée par une fuite d'huile hydraulique d'un des équipements. Les sols seront récupérés et mis dans un conteneur pour être expédiés dans un lieu autorisé. Je lui demande de nous transmettre les factures de disposition des sols et des matières résiduelles récupérées. Il s'engage à nous aviser lorsque les travaux seront terminés et à nous transmettre les documents de disposition.

En ce qui concerne les activités réalisées sur le site, il m'informe qu'il fait l'extraction de gravier à partir d'une excavation située au fond du terrain (nord-est).

Sebastien L.



Fisette, Suzanne

Objet: RE: permis de remblai

De : Fisette, Suzanne

Envoyé : 1 mai 2017 14:45

À : 'Dominic Laurin' <dlaurin@excavationsnlaurin.qc.ca>

Objet : RE: permis de remblai

Bonjour M. Laurin,

Je vous informe que suite aux informations reçues, nous ne poursuivrons pas le dossier. Je viendrai une dernière fois sur votre lot dans quelques jours, pour délimiter avec vous le milieu humide présent.

Je vous rappelle que si vous voulez continuer le remblai de ce milieu, vous devez vous procurer un permis avec notre ministère.

Cordialement,

Suzanne Fisette, Inspectrice
Secteurs hydrique et milieux naturels

Contrôle environnemental et sécurité des barrages - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques

Québec 

201, Place Charles-Lemoyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : (450) 928-7607 poste 230 (Svp, privilégiez le courriel)
Télécopieur : (450) 928-7625

Veillez noter que je suis absente les mercredis.



Pensez à l'environnement, avant d'imprimer.

Avis de confidentialité : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt.

Fisette, Suzanne

De: Bourque, Patrice
Envoyé: 2 octobre 2017 10:12
À: Diaz, Iris
Cc: Fisette, Suzanne
Objet: RE: Plainte - Excavation N. Laurin - Pointe Fortune

Bonjour Iris,

Merci pour cette précision,

Bonne journée,

Patrice Bourque | Inspecteur principal, secteurs hydrique et milieux naturels

Centre de contrôle environnemental du Québec - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Téléphone ; 450-370-3085 poste 231
Télécopieur ; 450-370-3088

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

De : Diaz, Iris
Envoyé : 2 octobre 2017 10:11
À : Bourque, Patrice <Patrice.Bourque@mddelcc.gouv.qc.ca>
Cc : Fisette, Suzanne <Suzanne.Fisette@mddelcc.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Plainte - Excavation N. Laurin - Pointe Fortune

Bonjour Patrice,

L'article 14 du RCS indique « L'exploitation d'une carrière ou d'une sablière dans un ruisseau, une rivière, un fleuve, une mer, un lac, un marécage ou une batture est interdite ».

On fait pas de distinction sur le fait que ce soit une nouvelle exploitation ou qu'elle ait des droits acquis. Donc, la réponse est non, il ne peut pas.

À+

Iris

De : Bourque, Patrice
Envoyé : 2 octobre 2017 09:18
À : Diaz, Iris <Iris.Diaz@mddelcc.gouv.qc.ca>
Cc : Fisette, Suzanne <Suzanne.Fisette@mddelcc.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Plainte - Excavation N. Laurin - Pointe Fortune

Bonjour Iris,

Pour une sablière avec un droit acquis, est-ce que le propriétaire peut empiéter dans un marécage malgré le règlement sur les carrières et sablière?

Merci,
Bonne journée,

Patrice Bourque | Inspecteur principal, secteurs hydrique et milieux naturels

Centre de contrôle environnemental du Québec - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie

Téléphone ; 450-370-3085 poste 231

Télécopieur ; 450-370-3088

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

De : Fisette, Suzanne

Envoyé : 29 septembre 2017 14:01

À : Bourque, Patrice <Patrice.Bourque@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Plainte - Excavation N. Laurin - Pointe Fortune

Je pense y aller, je l'ai appelée, et je ne suis pas certaine que les milieux humides soient épargnés.

Suzanne Fisette, Inspectrice

Secteurs hydrique et milieux naturels

Contrôle environnemental et sécurité des barrages - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie

Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques

Québec 

201, Place Charles-Lemoyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : (450) 928-7607 poste 230 (Svp, privilégiez le courriel)

Télécopieur : (450) 928-7625

Veillez noter que je suis absente les mercredis.



Pensez à l'environnement, avant d'imprimer.

Avis de confidentialité : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt.

De : Bourque, Patrice

Envoyé : 29 septembre 2017 11:18

À : Fisette, Suzanne <Suzanne.Fisette@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : Plainte - Excavation N. Laurin - Pointe Fortune

Bonjour Suzanne,

Voici le mandat pour la plainte à Pointe-Fortune ; Mandat 6604 (ci-joint)

Merci!
Bonne journée,

Patrice Bourque | Inspecteur principal, secteurs hydrique et milieux naturels

Fisette, Suzanne

De: Inspecteur - Municipalité de Pointe-Fortune <urba.ptefortune@qc.aira.com>
Envoyé: 3 octobre 2016 08:32
À: Fisette, Suzanne
Cc: Directeur-MPF
Objet: RE: Milieux humides Pointe-Fortune

Bonjour Mme Fisette,

Le permis a été émis en décembre 2014 et je pense que l'inspecteur à cette époque est passé au-dessus de cette information.

Bien, dans ce cas avez-vous communiqué avec le propriétaire pour lui expliquer la situation et les procédures du Ministère?

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas.
Bonne journée.

Céline Rep
Inspectrice municipale – Urbanisme
Village de Pointe-Fortune
694, rue Tisseur
Pointe-Fortune (QC)
JOP 1N0
Tél : (450)451-5178 poste 4
Fax : (450)451-4649
NB : Au bureau municipal les lundis et mardis

De : Suzanne.Fisette@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Suzanne.Fisette@mddelcc.gouv.qc.ca]
Envoyé : jeudi 29 septembre 2016 15:09
À : urba.ptefortune@qc.aira.com
Objet : RE: Milieux humides Pointe-Fortune

Bonjour Mme Rep,

J'ai bien pris vos messages.

Je suis allée en inspection sur ce lot suite à une plainte de remblai de lac. Non, le propriétaire n'a demandé aucun permis au MDDELCC.

Quand vous avez émis ce permis, vous n'aviez pas vu qu'il y avait des milieux humides à cet endroit? Vérifiez-vous systématiquement la présence de milieux humides avant de délivrer un permis?

Cordialement,

Suzanne Fisette, Inspectrice

Secteurs hydrique et milieux naturels

Contrôle environnemental et sécurité des barrages - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques

Québec 

201, Place Charles-Lemoyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : (450) 928-7607 poste 230 (Svp, privilégiez le courriel)
Télécopieur : (450) 928-7625

Veillez noter que je suis absente les mercredis.



Pensez à l'environnement, avant d'imprimer.

Avis de confidentialité : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt.

De : Inspecteur - Municipalité de Pointe-Fortune [<mailto:urba.ptefortune@qc.aira.com>]

Envoyé : 27 septembre 2016 11:47

À : Fisette, Suzanne <Suzanne.Fisette@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Directeur-MPF <directeur.mpf@qc.aira.com>

Objet : Milieux humides Pointe-Fortune

Bonjour Mme Fisette,

Je vous ai laissé un message concernant le lot 4 024 937 (excavations N Laurin) à Pointe-Fortune.

En effet, nous avons reçu une demande de permis pour du remblai, et après avoir cherché dans le dossier de propriété, nous en avons émis un le 16 décembre 2014.

Mais je me suis aperçue que sur le lot il y avait présence de pas mal de milieux humides.

Aussi, j'aurais aimé savoir s'il y avait un dossier concernant ce lot; le propriétaire a-t-il fait des démarches pour une autorisation sans avoir communiqué avec nous?



Merci d'avance.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas.
Bonne journée.

Céline Rep
Inspectrice municipale – Urbanisme
Village de Pointe-Fortune
694, rue Tisseur
Pointe-Fortune (QC)
J0P 1N0
Tél : (450)451-5178 poste 4
Fax : (450)451-4649
NB : Au bureau municipal les lundis et mardis

Lossio, Sebastian

De: Bourque, Patrice
Envoyé: 10 février 2016 10:47
À: Diaz, Iris
Cc: Fisette, Suzanne; Davies, Jonathan; Lossio, Sebastian
Objet: RE: demande de vérification

À titre d'information,

Les agents sont passé devant ce matin et il n'y a aucune activité sur place (pas de machinerie).
Il n'y a qu'un pêcheur sur glace...

Bonne journée,

Patrice Bourque | Chef d'équipe secteurs hydrique et milieux naturels

Centre de contrôle environnemental du Québec - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Téléphone ; 450-370-3085 poste 231
Télécopieur ; 450-370-3088
Courriel ; patrice.bourque@mddelcc.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

Message important du personnel de la fonction publique en négociation

Le recours à la **SOUS-TRAITANCE** entraîne une explosion des coûts comparativement à l'exécution du travail par le personnel de la fonction publique.

Dans les secteurs des services et de la construction, plus de 8 000 contrats totalisent plus de 4 milliards de dollars annuellement. Plusieurs études, dont celle du Vérificateur général du Québec, ont démontré qu'il est systématiquement plus cher d'avoir recours à la sous-traitance pour des activités récurrentes.

Notre Syndicat propose plutôt que le gouvernement s'engage à plafonner le coût annuel de la sous-traitance au niveau de 2014 et que, pour chaque année de convention collective, qu'il s'engage également à diminuer de 10 % les sommes dévolues en sous-traitance. Pourquoi, malgré les économies que représente cette proposition, le gouvernement préfère-t-il encore et toujours accorder des contrats à l'externe plutôt que de recourir à son personnel?

Quand l'État sous-traite, il paie trop cher!

De : Diaz, Iris
Envoyé : 10 février 2016 09:13
À : Bourque, Patrice <Patrice.Bourque@mddelcc.gouv.qc.ca>
Cc : Fisette, Suzanne <Suzanne.Fisette@mddelcc.gouv.qc.ca>; Davies, Jonathan <Jonathan.Davies@mddelcc.gouv.qc.ca>; Lossio, Sebastian <Sebastian.Lossio@mddelcc.gouv.qc.ca>
Objet : RE: demande de vérification

Allo

C'est Sebastian qui va procéder à l'inspection.

Iris

De : Bourque, Patrice

Envoyé : 10 février 2016 08:59

À : Diaz, Iris <Iris.Diaz@mddelcc.gouv.qc.ca>; Davies, Jonathan <Jonathan.Davies@mddelcc.gouv.qc.ca>

Cc : Fiset, Suzanne <Suzanne.Fiset@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : RE: demande de vérification

Bonjour,

J'ai parlé avec le plaignant hier en fin de journée.

Il m'informe que 75 à 100 voyages de bétons et d'asphalte provenant des travaux du pont de la 40 à Rigaud ont été enfouis; les travaux perdurent depuis 3 ans et sont actuellement en cours.

Les travaux du pont de la 40 ont été fait par Pomerleau et donné en sous-traitance à Laurin (propriétaire de la sablière).

Il me mentionne qu'il y a des poissons dans ce lac (Les agents de la faune sont actuellement au dossier). Parallèlement, je viens de parler avec l'agente qui traite le dossier à la faune et elle m'indique qu'elle y est allé l'automne dernier; il n'y avait aucune activité. Aujourd'hui, elle doit passer devant et va nous revenir avec de l'info.

Le secteur hydrique est donc disponible pour assistance lors de l'intervention terrain afin de statuer sur cet étendue d'eau (lac ou non) et intervenir si un 22 al.2 s'applique. Veuillez donc m'indiquer qui sera l'inspecteur au dossier.

Voici la carte de localisation; <http://geo/NavCarto/NavigateurCartographique.aspx?id=MQAwADcAOAAwAA>

Bonne journée,

Patrice Bourque | Chef d'équipe secteurs hydrique et milieux naturels

Centre de contrôle environnemental du Québec - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie

Téléphone ; 450-370-3085 poste 231

Télécopieur ; 450-370-3088

Courriel ; patrice.bourque@mddelcc.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

Message important du personnel de la fonction publique en négociation

Le recours à la **SOUS-TRAITANCE** entraîne une explosion des coûts comparativement à l'exécution du travail par le personnel de la fonction publique.

Dans les secteurs des services et de la construction, plus de 8 000 contrats totalisent plus de 4 milliards de dollars annuellement. Plusieurs études, dont celle du Vérificateur général du Québec, ont démontré qu'il est systématiquement plus cher d'avoir recours à la sous-traitance pour des activités récurrentes.

Notre Syndicat propose plutôt que le gouvernement s'engage à plafonner le coût annuel de la sous-traitance au niveau de 2014 et que, pour chaque année de convention collective, qu'il s'engage également à diminuer de 10 % les sommes dévolues en sous-traitance. Pourquoi, malgré les économies que représente cette proposition, le gouvernement préfère-t-il encore et toujours accorder des contrats à l'externe plutôt que de recourir à son personnel?

Quand l'État sous-traite, il paie trop cher!

De : Diaz, Iris

Envoyé : 4 février 2016 14:39

À : Bourque, Patrice <Patrice.Bourque@mddelcc.gouv.qc.ca>

Objet : demande de vérification

Salut Patrice,

Nous avons reçu une plainte en rapport au remblai effectué dans une ancienne sablière. Le lieu est le x2144476. Peux-tu me dire s'il s'agit d'un lieu humide? Des lacs se sont formés avec le temps et on procède au remblayage en ce moment.

Merci

Iris Diaz, Chef d'équipe

Secteur industriel CCEQ Estrie - Montérégie

MDDELCC

201, place Charles-LeMoine, 2e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone:(450) 928-7607, poste 242

Télécopieur: (450) 928-7625

Courriel: iris.diaz@mddelcc.gouv.qc.ca

Internet: www.mddelcc.gouv.qc.ca

Message important du personnel de la fonction publique en négociation

Le recours à la **SOUS-TRAITANCE** entraîne une explosion des coûts comparativement à l'exécution du travail par le personnel de la fonction publique.

Dans les secteurs des services et de la construction, plus de 8 000 contrats totalisent plus de 4 milliards de dollars annuellement. Plusieurs études, dont celle du Vérificateur général du Québec, ont démontré qu'il est systématiquement plus cher d'avoir recours à la sous-traitance pour des activités récurrentes.

Notre Syndicat propose plutôt que le gouvernement s'engage à plafonner le coût annuel de la sous-traitance au niveau de 2014 et que, pour chaque année de convention collective, qu'il s'engage également à diminuer de 10 % les sommes dévolues en sous-traitance.

Pourquoi, malgré les économies que représente cette proposition, le gouvernement préfère-t-il encore et toujours accorder des contrats à l'externe plutôt que de recourir à son personnel?

Quand l'État sous-traite, il paie trop cher!

PLAINTÉ À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

(Plainte verbale prise à l'accueil)

Secteur d'activité: Municipale-Industriel

N/D : X2144476	Date : 2016-02-02	Heure : 15.20
----------------	-------------------	---------------

Identification du plaignant : Souhaite que son identité demeure confidentielle

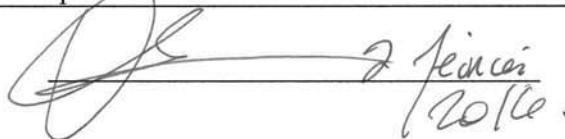
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE

IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU LIEU VISÉ PAR LA PLAINTÉ

Nom :	Excavation N Laurin Sablière
Adresse :	
Municipalité :	Pointe Fortune

Objet de la plainte : (description de l'activité, de la nuisance etc.)	Le plaignant vous avise d'un va et vient de camions (50) par jour vers le lac de la sablière avec des débris de viaduc qui sont en démolition à Rigaud. Selon le plaignant, la cie sous-traite avec Pomerleau. Il nous mentionne de consulter Google Earth (GE) afin de constater les images du délit. Versions de GE nous montre un lac au fond de la sablière, suivi des images de pertes de surfaces du lac et finalement des images où l'on voit un « bull » et un « dumpster » à l'œuvre.
Est-ce en cours actuellement :	oui
Depuis quand la situation existe-t-elle ?	un bon bout
Plaignant a-t-il appelé à la municipalité à ce sujet ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/>
	Si oui, réponse obtenue :

<input type="checkbox"/>	Le plaignant a été avisé que la plainte sera remise à un coordonnateur pour validation et si elle ne relève pas de la juridiction du MDDELCC, il sera rappelé pour en être informé.
<input checked="" type="checkbox"/>	Si le plaignant désire rester anonyme, lui mentionner qu'il ne pourra être informé des suites que le Ministère aura données à sa plainte.

 7 février 2016

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-07-14	Heure d'arrivée : 10h20	Heure de départ : 11h13
Inspecteur : Suzanne Fisette		Accompagnée de : Sebastian Lossio

N° intervention : 301016814	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7470-16-01-0926100	N° du rapport d'inspection : 401381711
N° demande : 200449252	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte de remblayage d'une ancienne sablière - Vérifier si l'étendue d'eau est visée par l'article 22 al.2	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Les Excavations N. Laurin inc.	
Nom usuel du lieu : Les Excavations N. Laurin inc.	
N° du lieu : X2163364	Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 4 024 937	
Coordonnées géographiques du lieu (GEO NAD 83 degrés décimaux) : 45,533008333300;-74,365772222200	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Les Excavations N. Laurin inc.	Propriétaire	1430, montée Labossière Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2	Y2063732

Conditions météo
Pluie, nuages

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 16	Nombre de photos annexées au rapport : 16
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Suzanne Fisette avec un appareil photo de type Canon Powershot A1100 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\fissu02\7470-16-01-0926100\2016-07-14	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	1	Carte de l'inspection, des peuplements écoforestiers et des espèces à risque
<input checked="" type="checkbox"/>	2	Carte des milieux humides
<input checked="" type="checkbox"/>	3	Photo et carte de l'Atlas TNT 2007
<input checked="" type="checkbox"/>	4	Carte de l'hydrographie
<input checked="" type="checkbox"/>	5	Cartes de plusieurs années
<input checked="" type="checkbox"/>	6	Rapport de Sebastian Lossio
<input checked="" type="checkbox"/>	7	Nom et adresse du propriétaire
<input checked="" type="checkbox"/>	8	État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises
<input checked="" type="checkbox"/>	9	Rapport de Michel Paquin
<input checked="" type="checkbox"/>	10	Courriel de M. Armel J. Seh, conseiller au contrôle, au sujet de la présence d'un lac

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Une plainte a été reçue concernant le remblayage d'un lac dans une ancienne sablière.

3 Description de l'inspection

J'arrive sur les lieux de l'inspection, sur le lot 4 024 937 et je photographie la pancarte à l'entrée (voir photo 1), on y voit le nom du propriétaire 'Les Excavations N. Laurin inc.' ainsi que son numéro de téléphone.

Je constate la présence d'un remblai qui s'avance vers un marais-marécage. Je vois aussi des matières résiduelles, mais je laisse mon collègue de l'industriel documenter cet aspect (voir annexe 6).

Je constate que je suis en présence d'un marais-marécage par la présence d'eau, de quenouilles, de saules, et d'autres plantes de milieux humides (voir photos). Il y a moins d'eau (presque pas d'eau) que sur les images de l'Atlas géomatique que j'ai vu avant de quitter le bureau, ce qui me laisse croire que du remblai aurait été effectué.

Je quitte les lieux à 11h13. La sablière n'a pas été en activité lors de mon inspection, mais des véhicules étaient présents (voir photos annexe 6).

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

- J'ai vérifié sur les orthophotos, et il y a eu du remblai après 2009 (voir annexe 5).
- J'ai vérifié le type écologique du lieu, et il est identifié comme étant 'inondé' (voir annexe 1).
- J'ai vérifié si une espèce à risque a été répertoriée sur les lieux. Il n'y en a pas, mais il y en a une à quelques mètres, le méné laiton (voir annexe 1). La dernière observation remonte à 1987.
- J'ai vérifié si le milieu est consigné sur les cartes de milieux humides. Il l'est (voir annexe 2). Il est identifié comme étant 'eau peu profonde'. Le niveau de confiance de la délimitation est : Bon. Celui de la classe est : Bon. Le type de validation est : Survol. Le milieu est aussi sur les cartes d'hydrographie (voir annexe 4).
- J'ai vérifié sur l'Atlas TNT, et on y retrouve une photo qui démontre le milieu avant le remblai (voir annexe 3). On y voit aussi le lien hydrique sur la carte.
- J'ai vérifié auprès de la municipalité qui est le propriétaire du lot (voir annexe 7). Il s'agit de 'Les Excavations N. Laurin inc.'.
- J'ai recherché l'état de la compagnie sur le registraire des entreprises du Québec (voir annexe 8).
- J'ai vu une photo dans le rapport de Michel Paquin où on voit le lac (voir annexe 9). L'inspecteur fait mention du lac dans son rapport. Il dit que le propriétaire lui a dit que le lac a été créé par un des anciens propriétaires, par excavation.
- Le conseiller au contrôle, M. Armel Joseph Seh m'a confirmé qu'il y avait un lac avec un lien hydrologique et une faune aquatique sur ce lot (voir annexe 10).
- Le 26 septembre 2016, j'ai contacté par téléphone le propriétaire, M. Dominic Laurin, et il m'a dit que la sablière est encore en exploitation (il a sorti du gravier cette semaine). Il m'a affirmé qu'il remblaie un peu à chaque année depuis 2009 pour agrandir sa surface planche et qu'il veut se rendre au bout du lot comme ça. Il m'a confirmé que son lot est zoné commercial-industriel (de mon côté, la municipalité m'a dit que c'est plutôt agricole-commercial). Il m'a dit qu'il n'était pas au courant qu'il y a un milieu humide sur ce lot, que la ville lui a donné le permis pour remblayer.

5 Conclusion

Lors de cette inspection, j'ai constaté un manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), soit :

- Avoir fait une chose ou avoir exercé une activité sans obtenir préalablement le certificat d'autorisation requis en vertu de l'article 22, soit du remblai en lac.
Loi sur la qualité de l'environnement, articles 22 al.2 et 115.25 (2)

Ces travaux représentent un manquement à l'article 22, deuxième alinéa de la Loi sur la qualité de l'environnement, justifiant l'envoi d'un avis de non-conformité. En effet, l'alinéa 2 de l'article 22 de la LQE stipule que quiconque exécute des travaux dans un lac doit préalablement obtenir du ministre un certificat d'autorisation.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

1	Manquement : remblai en lac	Degré de gravité des conséquences : grave
	Référence légale : Loi sur la qualité de l'environnement, articles 22 al.2 et 115.25 (2)	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)	
	Explication : Très faible risque d'atteinte car pas en zone inondable ni près de prises d'eau potable.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte significative (modéré)	
Explication : Atteinte significative car le lac a disparu, ayant été remblayé		
Les conséquences sont : réversibles en tout ou en partie (modéré)		
Explication : Des travaux correctifs peuvent être réalisés.		
Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible (grave)		
Explication : Sensible car il s'agit d'un lac avec lien hydrique et faune aquatique.		

Facteurs aggravants

SO

Facteurs atténuants

SO

6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : grave
Ainsi, je recommande d'envoyer un avis de non-conformité

Article 37 de L.A.D.

Article 37 de L.A.D.

En conformité avec la directive sur le traitement des manquements, le but visé par la sanction administrative pécuniaire est d'inciter le contrevenant à prendre sans délai les mesures requises pour se conformer ou à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Rédigé par : Suzanne Fisette

Signature :



Date de signature :

27 sept 16

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Patrice Bourque

Fonction : Chef d'équipe

Signature :



Date :

2016-09-27

Commentaires :

Compte tenu de la gravité du manquement à
grave, **Article 37 de L.A.D.**



Photo 1 (IMG_5444)



Panorama 2 (IMG_5445, IMG_5446, IMG_5447 et IMG_5448)



Photo 3 (IMG_5449)



Photo 4 (IMG_5450)



Photo 5 (IMG_5451)



Panorama 6 (IMG_5452, IMG_5453, IMG_5454 et IMG_5455)



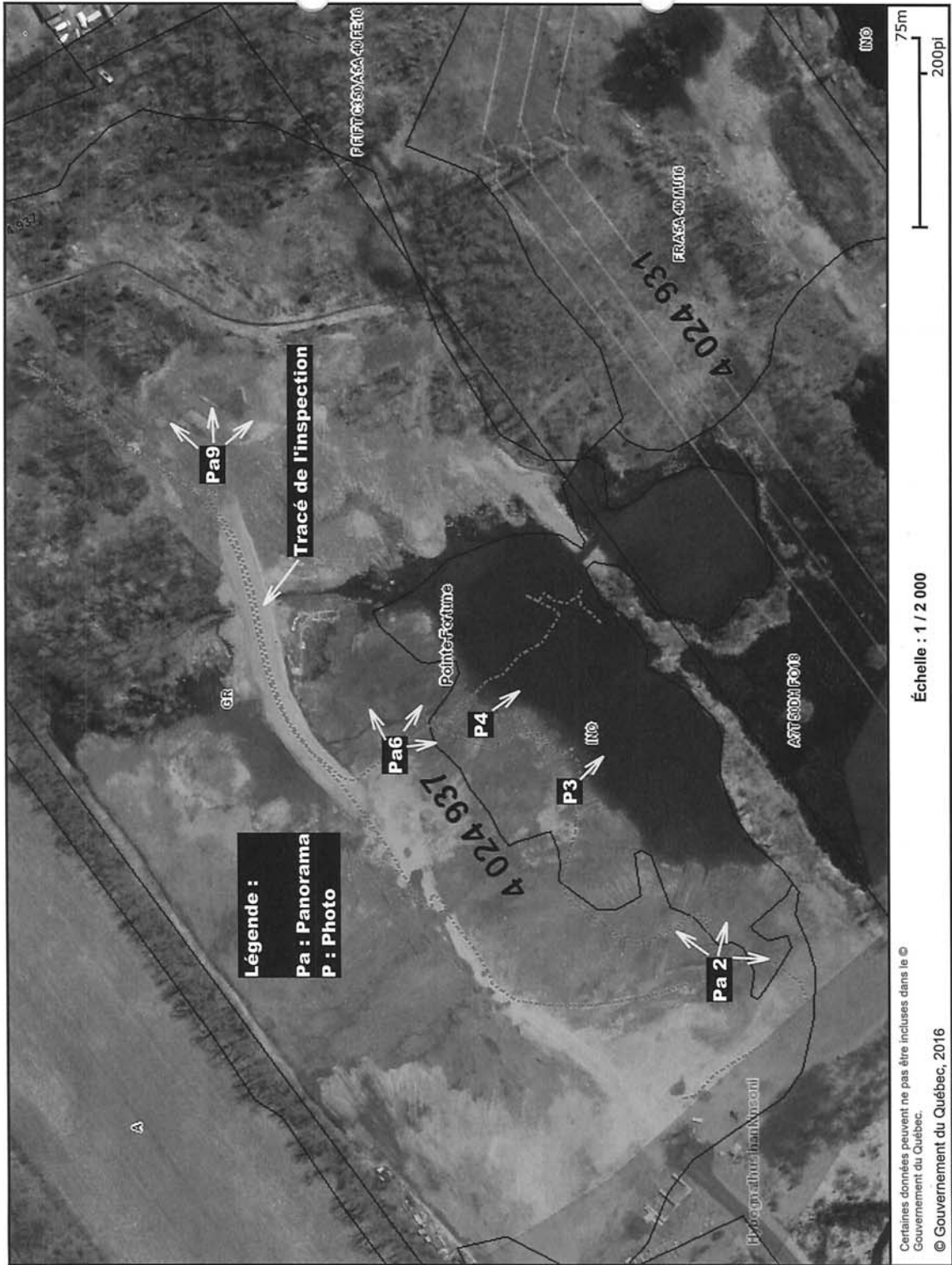
Photo 7 (IMG_5456)



Photo 8 (IMG_5457)



Panorama 9 (IMG_5458 et IMG_5459)





75m
200pi

Échelle : 1 / 2 000

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2016

ANNEXE 2



photo de l'Atlas TNT 2007

↓ limite
du remblai





75m
200pi

Échelle : 1 / 2 000

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2016

ANNEXE 4



75m
200pi

Échelle : 1 / 2 000

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2016

1999

ANNEXE 5



75m
200pi

Échelle : 1 / 2 000

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2016

2006



75m
200pi

Échelle : 1 / 2 000

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2016



75m
200pi

Échelle : 1 / 2 000

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2016

2009



75m
200pi

Échelle : 1 / 2 000

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2016

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-07-14 Heure d'arrivée : 10 h 28 Heure de départ : 11 h 29
Inspecteur : Sebastian Lossio Accompagné de : Suzanne Fisette

N° intervention : 301014407 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-16-01-0056100 N° du rapport d'inspection : 401378176
N° demande : 200448360 Type de demande : Plainte à caractère environnemental
But de l'inspection : Vérifier la véracité de la plainte concernant le remplissage du lac de l'ancienne sablière avec des matières résiduelles.

Lieu inspecté
Nom du lieu : Les excavations N. Laurin inc.
Nom usuel du lieu : Sablière (Les excavations Raymond Beaulieu inc.)
N° du lieu : 90405416 Type de lieu : sablière
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : Lot 4 024 937 (anciens lots P-5, P-6, P-101 ET P-102)
Pointe-Fortune
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,532777777800;-74,366638888900

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Les Excavations N. Laurin inc.	Propriétaire	1430, montée Labossière Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2	Y2063732

Conditions météo
nuageux/pluie

Personnes rencontrées SO
Plainte SO
Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 45 Nombre de photos annexées au rapport : 20
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Sebastian Lossio avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1300 HD . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\losse01\7610-16-01-0056100\2016-07-14
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	Autre	Résultats d'analyse
<input checked="" type="checkbox"/>	Plan	Localisation points GPS

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> sol	SS	1	1
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Arrivé sur le site, je constate la présence d'un chargeur sur roues, une excavatrice sur chenilles, un bouteur sur chenilles et une camionnette, toutes identifiées au nom de l'entreprise Les Excavations N Laurin. Des tas d'agrégats sont aussi présents à l'entrée du site. Les équipements ne sont pas en fonction et personne n'est présent sur le site.

Je constate que le terrain a été remblayé sur une grande superficie. Il ne reste presque plus d'eau dans le bassin observé sur le plan en annexe (photo 4419).

Voir plan en annexe pour la localisation des points GPS pris lors de l'inspection :

Point GPS 038

- Présence de matières résiduelles à la limite du remblai et le milieu naturel (début de la zone présentant de la végétation). J'observe du béton, de la brique, des rebuts de métal et des résidus de bois de démolition partiellement enfouis et en surface (photos 4399 à 4403);
- Une couche de sols, ne présentant pas de matières résiduelles, d'environ 0.8 à 1 mètre d'épaisseur, a été déposée sur les sols qui présentent des matières résiduelles (photo 4409);
- D'autres matières comme des bouteilles de plastique ou des toiles en plastique sont présentes partiellement enfouies et en surface (photo 4404 à 4408).

Point GPS 039

- Présence d'un tas de bois de démolition partiellement enfoui dans les sols. Le tas mesure environ 3 x 2 mètres. Il se trouve sur le bord d'une accumulation d'eau;
- Des fils électriques et du béton armé ont aussi été observés (photos 4410 à 4418).

Point GPS 040

- Présence de plusieurs tas de terre et de pierre;
- Des souches et des branches d'arbres ont été utilisées pour remblayer une excavation mesurant environ 8 x 15 mètres. De l'eau est présente dans l'excavation;

Point GPS 041

- Un chemin d'accès a été construit avec de l'asphalte recyclé, des pierres et des roches. Quelques morceaux de béton sont aussi visibles (photo 4428).

Point GPS 042

- Présence de sols souillés sur une surface d'environ 2 m x 1 m. Le secteur a été remblayé avec du gravier et de la terre. Un échantillon des sols en surface (0-10 cm de profondeur) a été prélevé à cet endroit à 11h21 (photo 4430).

Nous n'avons rencontré personne lors de notre inspection.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

Les résultats d'analyse de l'échantillon de sols prélevé (voir en annexe) montrent une contamination supérieure au critère «C» de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés pour les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀. En ce qui concerne le paramètre «Identification de produits pétroliers», les résultats montrent la présence d'hydrocarbures lourds inconnus de C₁₈ à C₅₀₊.

Le 18 août 2016 à 11h56 je communique avec M. Dominic Laurin (514)444-9478 et l'informe de ce qui a été constaté lors de l'inspection réalisée le 14 juillet 2016 sur son terrain : présence de sols contaminés aux hydrocarbures et de matières résiduelles (béton, brique, rebuts de métal, résidus de bois de démolition et résidus plastiques). Il me dit que c'est possiblement son voisin qui a déposé ces matières sur son terrain et qui a déposé ensuite une plainte au Ministère. M. Laurin m'explique que son voisin n'est pas content depuis que des blocs de béton ont été installés pour lui empêcher l'accès à son terrain.

Le service hydrique du CCEQ a conclu que l'endroit ayant fait l'objet de travaux de remblai est un ancien lac (manquement à la LQE, article 22 al.2 et 115.25 (2). Voir rapport d'inspection # 401381711).

5 Conclusion

Les matières résiduelles observées en surface et partiellement enfouies sur le lot 4 024 937 sont un bon indice pour déterminer que la plainte est fondée.

Ainsi, deux manquements ont été constatés lors de la présente inspection, soit :

1. Étant propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé. Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al.2
2. Avoir stocké des sols contaminés en vue de leur dépôt définitif ailleurs que sur le terrain d'origine ou dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu de la loi, à savoir des sols contaminés en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀. Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés, article 3

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		SO
1	Manquement : Étant propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.	Degré de gravité des conséquences : grave
	Référence légale : Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al.2	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Les matières résiduelles ont été déposées sur le site d'une ancienne sablière.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur) Explication : Matières déposées directement sur les sols à nu et dans l'eau. Risque de contamination des eaux de surface et des sols par lixiviation. Petite quantité de matières résiduelles observées en surface. Les conséquences sont : complètement réversibles (mineur) Explication : Les matières résiduelles peuvent être récupérées.	
2	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible (grave) Explication : Sensible car les matières résiduelles ont été déposées dans un lac avec lien hydrique et faune aquatique. Voir rapport d'inspection du secteur hydrique : 401381711	Degré de gravité des conséquences : grave
	Manquement : Avoir stocké des sols contaminés en vue de leur dépôt définitif ailleurs que sur le terrain d'origine ou dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu de la loi, à savoir sols contaminés en hydrocarbures pétroliers C10-C50.	
	Référence légale : Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés, article 3	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur) Explication : Les sols contaminés ont été déposés sur le site d'une ancienne sablière.	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur) Explication : Faible superficie de sols contaminés déposés sur du remblai. Les conséquences sont : complètement réversibles (mineur) Explication : Les sols contaminés peuvent être récupérés.	Degré de gravité des conséquences : grave
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible (grave) Explication : Sensible car les sols contaminés ont été déposés dans un lac avec lien hydrique et faune aquatique. Voir rapport d'inspection du secteur hydrique : 401381711	

Facteurs aggravants

SO

Facteurs atténuants

SO

6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : grave
Ainsi, je recommande de transmettre un avis de non-conformité pour les manquements constatés. Article 37 de L.A.D.

Article 37 de L.A.D.

Remise par : Sebastian LOSSIO

Signature :

Date de signature : 2016-09-27

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Iris Diaz

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

Date : 2016-09-27

Commentaires :

Annexe photo
Lot 4 024 937



IMG_4399.JPG



IMG_4400.JPG



IMG_4401.JPG



IMG_4402.JPG



IMG_4403.JPG



IMG_4404.JPG



IMG_4405.JPG



IMG_4407.JPG



IMG_4408.JPG



IMG_4409.JPG

Annexe photo
Lot 4 024 937



IMG_4410.JPG



IMG_4411.JPG



IMG_4412.JPG



IMG_4413.JPG



IMG_4415.JPG



IMG_4416.JPG



IMG_4418.JPG



IMG_4419.JPG



IMG_4428.JPG



IMG_4430.JPG

06-09-2016

Interrogation d'une fiche de contribuables

Page 1 de 1

MUNICIPALITE POINTE-FORTUNE

Matricule : F 3744_10_1342.00_0000

Nom : LES EXCAVATIONS N LAURIN INC

a/s M. Dominique Laurin

1430 Montée Labossière

Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2

Adr. imm. : ROUTE 342

Cadastre : 4024937

Fiche annulée
 Facturer cette fiche
 Fiche ayant des annexes
 Terrain vague desservi
 Exploitation agricole enregistrée
 EAE dans zone agricole

Code mise à jour (J) : Modification

Lien physique :

Construction :

Année construction :

Année apparente :

Arrondissement :

Logement :

Autres locaux :

Étages :

Type : 0 Classe : 0

Fuseau :

#Dossier (éval) : 44046

#Dossier :

Agglomération : A0

Code d'utilisation : 8543 - EXTRACTION SABLE GRAVIER.

Ancien matricule : 3743_29_0596.00_0000

Créancier hypothécaire :

Numéro de contrat :

Commentaire :

Confirmation de taxes

		Évaluation					
Frontage :	12.44 M	Bâtiment :	Prop. médiane :	90%	Mutation		
Profondeur :	795.41	Terrain :	71 300	Facteur comp. :	1.11	Facteur comp. :	1.1100
Superficie :	158 452.300 MC	Total:	71 300	Valeur unif. :	79 143	Valeur unif. :	79 143

Intérêts au : 06-09-2016

Taxes 2016

		Description	Montant
Total C/R :	.00		
Intérêts :	.00	FONCIERE	586.87
Pénalités :	.00	TOTAL DES TAXES:	586.87
À recevoir :	.00		
Postdatés :	.00		
Solde :	.00		

Imprimé le : 06-09-2016

ANNEXE 7



Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2016-09-22 15:59:02

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1142469023
Nom	LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC.

Adresse du domicile

Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada
---------	--

Adresse du domicile élu

Nom de famille	LÉGER
Prénom	GINETTE

Adresse	4994 rte Harwood Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V0G4 Canada
---------	--

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-02-09
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1995-02-09
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
-----------------	----------------------------------

Date de la constitution	1978-09-05 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 1 (RLRQ, C. C-38)
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2016-01-18
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2016-01-04 2015
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2016	2017-03-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2015	2016-03-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	
Date de la continuation ou autre transformation	1981-05-09

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4214
Activité	Travaux d'excavation et de nivellement
Précisions (facultatives)	TRAVAUX D'EXCAVATION ET NIVELLEMENT

2^e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec

De 11 à 25

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Actionnaires

Premier actionnaire

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	LAURIN, DOMINIC
Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Deuxième actionnaire

Nom	FIDUCIE FAMILIALE LAURIN
Adresse	1430, MONTÉE LABOSSIÈRE VAUDREUIL-DORION (QUÉBEC) J7V8P2

Troisième actionnaire

Nom de famille	Laurin
Prénom	Jacob
Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

Liste des administrateurs

Nom de famille	LAURIN
Prénom	DOMINIC
Date du début de la charge	2015-12-22
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Nom de famille	LAURIN
Prénom	NORMAND
Date du début de la charge	2015-12-22
Date de fin de la charge	

Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2016-01-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-01-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-02-26
Déclaration de mise à jour courante	2014-06-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-02-28
Déclaration de mise à jour courante	2013-05-16
Déclaration de mise à jour courante	2012-11-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-11-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2011-12-13
Déclaration annuelle 2010	2011-04-11
Modification correction / Acte de régularisation	2011-01-06
Déclaration modificative	2010-11-26
Déclaration annuelle 2009	2010-10-06
Avis de défaut	2010-06-09
Certificat de modification	2009-11-25
État et déclaration de renseignements 2008	2009-03-27
État et déclaration de renseignements 2007	2007-12-14
État et déclaration de renseignements 2006	2007-02-16
Déclaration modificative	2006-04-10

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration annuelle 2005	2005-10-29
Déclaration annuelle 2004	2004-10-29
Déclaration annuelle 2003	2003-12-08
Déclaration annuelle 2002	2002-10-21
Déclaration annuelle 2001	2001-10-23
Déclaration annuelle 2000	2000-10-17
Déclaration annuelle 1999	1999-10-08
Déclaration annuelle 1998	1998-12-04
Certificat de modification	1998-04-07
Déclaration annuelle 1997	1998-02-09
Déclaration modificative	1997-02-03
Déclaration annuelle 1996	1996-11-20
Déclaration annuelle 1995	1995-11-16
Déclaration d'immatriculation	1995-02-09

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 1978-09-05

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC.		1978-09-05		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

RAPPORT DE VISITE

IDENTIFICATION	
N° de dossier :	7610-16-01-0056100
N° d'intervention SAGO :	300516180
N° de document SAGO	400676746
Date de la visite :	2009-08-26
Heures	Arrivée : Départ :
Coordonnées GPS (NAD 83)	D83 (DD MM SS.sss): 45 , 73
Nom de l'inspecteur :	Michel Paquin
Accompagné par :	N/A
Lieu visité :	LOTS P-5, P-6, P-101 ET P-102 Pointe-Fortune
Raison sociale :	LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC
Adresse :	
Municipalité :	Pointe-Fortune
Code postal :	J7V 8P2
Adresse postale :	1430, MONTÉE LABOSSIÈRE Vaudreuil-Dorion (Québec)
Personne rencontrée / fonction :	Dominic Laurin, administrateur
Téléphone :	Cell. : 514 444 9478
Personne rencontrée / fonction :	
Téléphone :	
Photos	Nombre : 10
Échantillon :	
Annexes	
Conditions météorologiques :	

PLAIGNANT(E)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
Nom :		
Adresse :		
Téléphone :		
Rencontré :	Oui Non	
Coordonnées GPS (NAD 83) :		

BUT DE LA VISITE
➤

DESCRIPTION DE L'INSPECTION

À mon arrivé sur le site il n'y avait personnes j'ai commencé à effectué mon inspection en prenant des photos et en délimitant à l'aide du GPS les aires de travail.

J'ai dénombré plusieurs piles d'agrégats qui ne semblaient pas venir nécessairement du présent terrain car il n'y avait pas de traces récentes d'excavation et les amas de sols se trouvant sur le site à l'exception d'une pile de sable étaient formés de roches plus ou moins grosses, de béton et d'asphalte, de concassé ainsi que de sols mélangés avec de très vieilles branches et racines.

Peu après monsieur Laurin est arrivé sur le site ainsi que deux autres personnes soit, l'opérateur de la pelle chargeuse et un chauffeur de camion à benne. J'ai donc discuté avec monsieur Laurin qui m'explique avoir récemment acquis ce site dans le but de créer une aire de travail pour pouvoir entreposer des agrégats et s'en servir pour ses besoins. Certains amas tel que ceux de grosses roches de béton et d'asphalte se trouvaient déjà sur le site lorsqu'il en a pris possession. Il a commencé à les éliminer ainsi que les amas de sols et branches. Le sable et le concassé ont été apporté par son entreprise et sont utilisés par celle-ci pour les besoins de divers contrat.

Concernant l'exploitation d'une sablière il mentionne que le matériel qui forme le terrain se trouvant sur place n'est pas intéressant et pour ce qui est des excavations déjà réalisées formant des petits lacs elles l'ont été avant qu'il ait pris possession du site. Il mentionne qu'il n'est pas impossible qu'il ait à utiliser un procédé de tamisage à l'occasion. Sur ce je l'informe que cette activité nécessite une autorisation de la part de notre ministère.

Les aires de travail ne se limitent pas qu'aux lots P-5 et P-6 elles débordent également sur les lots P-101 et P-102 qui appartiennent également à l'entreprise de monsieur Laurin cependant le zonage est différent.

Photos

Toutes les photographies incluses à ce rapport ont été prises par moi-même avec un appareil photo numérique de marque et modèle Nikon Coolpix P5100. Les disquettes d'enregistrement de l'appareil sont demeurées en ma possession jusqu'au où j'ai transféré les photos dans mon ordinateur, lequel est protégé par un mot de passe distinct.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière. Le transfert et les manipulations ont été réalisés à l'aide du logiciel d'importation de photos de Windows XP.

Information sur le GPS

Tous les points GPS inclus à ce rapport ont été pris par moi-même avec un appareil de marque dont la précision est d'environ de 5 à 10 mètres.

CONCLUSION

- selon les constatations obtenues lors de mon inspection l'entreprise «Les excavations N. Laurin inc.» n'opère pas de sablière ou de carrière sur les lots P-5, P-6, P-101 et P-102 dans la municipalité de Pointe-Fortune mais utilise le terrain pour l'entreposage de divers agrégats.
- Aucune infraction n'a été observée lors de mavisite.

RECOMMANDATION

- Dans les conditions actuelles, fermer le présent dossier

RÉTRO INFORMATION AU PLAIGNANT

- La municipalité a déjà été informée des conclusions cependant, j'ai demandé qu'on soit avisé si l'entreprise venait à opérer un procédé de tamisage sans autorisation.

VÉRIFICATION

Inspecté par : _____ Michel Paquin, tech.	Date : 2010 / 02 / 09
Vérifié par : _____ Robert Séguin, chef d'équipe	Date : 2010/_____/____

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR

CARTE

IDENTIFICATION : Excavation N. Laurin inc.

Description : Lots P-5, P-6, P-101 et P-102 dans la municipalité de Pointe-Fortune



LÉGENDE

- Délimitation des lots P-5 et P-6
- Chemin menant aux sites
- Contour des aires de travail
- Délimitation des lots P-101 et P-102

Les Waypoints servant de repère aux photos sont indiqués par un cercle et leur numéro correspondant

PHOTOS

IDENTIFICATION : Excavation N. Laurin inc.

Photo # : 001
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 051
Orientation : 325 °

Pile de sable entreposé sur le site



Photo # : 002
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 051
Orientation : 43 °

Aires de travail et d'entreposage des divers agrégats et autres.



Photo # : 003
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 051
Orientation : 85 °

Excavation réalisée par l'un des anciens propriétaires qui a formé un lac.



PHOTOS

IDENTIFICATION : Excavation N. Laurin inc.

Photo # : 004
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 052
Orientation : 235°

Entreposage de tuyau de plastique. Monsieur Laurin est à faire le nettoyage des déchets qu'il a hérité en achetant le site.



Photo # : 005
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 053
Orientation : 55°

Chemin peu carrossable se trouvant à l'extrémité nord-est de la propriété.



Photo # : 006
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 054
Orientation : 210°

Véhicule de monsieur Laurin à son départ en direction ouest.



PHOTOS

IDENTIFICATION : Excavation N. Laurin inc.

Photo # : 007
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 054
Orientation : 255°

Pile de béton et d'asphalte



Photo # : 008
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 054
Orientation : 335°

Entreposage de gravier



Photo # : 009
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 055
Orientation : 325°

Chargement d'un camion



Photo # : 010
Date : 2009-08-26
Point GPS : W.P. 056
Orientation : 15°

Entreposage de pile de pierres rondes
de diverses grosseurs



N° de dossier : 7610-16-01-0056100
Date de rédaction : 2010-02-08

PANORAMA

IDENTIFICATION :

Photo # :

Réf. Numérique :

Date :

Description :

--	--	--	--

--	--	--	--	--

Fisette, Suzanne

De: Seh, Armel Joseph
Envoyé: 23 septembre 2016 14:05
À: Fisette, Suzanne
Cc: Bourque, Patrice
Objet: RE: Sablière Pointe-Fortune

Bonjour Suzanne,

À la lumière des informations disponibles, je suis d'avis que le plan d'eau initialement présent sur ce site et ayant fait l'objet d'un remblayage constituait un lac au sens de la LQE. En effet, il s'agissait bel et bien d'une étendue d'eau (probablement douce) à l'intérieur des terres plus ou moins profonde, plus ou moins étendue, contenue dans un milieu naturel ou artificiel à l'intérieur des terres, avec laquelle les espèces vivantes entretenaient des relations dynamiques. Selon les informations que nous possédons, ce lac a été créé par une ancienne carrière abandonnée qui s'est remplie d'eau. Le lac était relié au restant du réseau hydrographique situé à proximité et se jetant dans le lac des Deux montagnes.

Les photographies aériennes disponibles montrent une naturalisation du lac. De plus les multiples liens hydrologiques entre le lac et le restant du réseau hydrographique permettent de présumer qu'une faune était présente dans le lac. Cette présomption est renforcée par la découverte, lors d'une intervention antérieure du ministère, de poissons dans un lac en lien avec le lac qui a été remblayé. Comme aucun obstacle physique ou topographique n'a été observé entre le lac remblayé et le restant du réseau hydrographique, il est fort probable que des poissons se soient retrouvés dans le lac remblayé. Par ailleurs, la portion résiduelle du lac se transformant aujourd'hui en marais constitue un habitat faunique.

Enfin, lors d'une intervention du CCEQ en 2009, il a été constaté que des travaux non autorisés sur le site étaient réalisés à proximité d'un lac. Celui-là même qui a été remblayé.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, je suis d'avis que le plan d'eau remblayé constituait un lac au sens de la LQE.

Armel Joseph Seh
Centre de contrôle environnemental du Québec.
Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie.
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques.
201, Place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél: (450) 928-7607 poste 253
Fax: (450) 928-7625
Courriel: armeljoseph.seh@mddelcc.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt s'il vous plaît.

Notre expertise vaut plus!

Message important du personnel professionnel du gouvernement du Québec en négociation

Comme le souligne le Secrétariat du Conseil du trésor, **préserv**er l'expertise de la fonction publique en misant sur les ressources internes est un enjeu capital pour l'accomplissement des missions publiques de l'État. Pour y parvenir, il s'avère essentiel d'**offrir des salaires compétitifs**. L'Institut de la statistique du Québec confirme que le personnel professionnel de l'administration publique québécoise accuse



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Région : Montérégie

1 Identification		
Date de l'intervention : 2018-06-29	Heure de début : 12 h 19	Heure de fin : 13 h 28
Intervention effectuée par : Moussa Touré		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200139428	Type de demande : Projet / programme	
Objet de la demande : Dossiers initiés par le CCEQ-industriel, année 2006 et suivantes		

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301324353	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0056100	N° de document : 401718790
But de l'intervention : Les excavations N. Laurin inc. - Pointe-Fortune Vérifier la présence de sols contaminés en provenance des excavations des tours à condos situés à Montréal au coin des rues Newman et Allard.	

2 Lieu concerné par l'intervention		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Les excavations N. Laurin inc.	
	Nom usuel du lieu : Sablière (Les excavations Raymond Beaulieu inc.)	
	N° du lieu : 90405416	Type de lieu : sablière
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : LOTS P-5, P-6, P-101 ET P-102 Pointe-Fortune JOP 1N0	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,532777777800;-74,366638888900	

3 Intervenant du lieu					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Les Excavations N. Laurin inc.	Propriétaire	1430, montée Labossière Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2	Y2063732	90405416

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : ensoleillé	<input type="checkbox"/> Précisions	

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dominic Laurin	Propriétaire	Cell.:5144449478
2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tony Lapia	Entrepreneur	Cell.:5145918211

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : Dominic Laurin		

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique		<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 4	Nombre de photos intégrées au rapport : 1	
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Moussa Touré avec un appareil photo de type Nikon COOLPIX 5600. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.		
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\toumo01\7610-16-01-0056100\2018-06-29		
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.		

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Document	1	Extrait du registre des entreprises
2	Document	2	Rôle d'évaluation foncière

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Une plainte a été formulée au niveau du Ministère de l'Environnement pour disposition de sols contaminés venant d'excavation à Montréal.

13 Description de l'intervention

Arrivé sur le site (Lot 4 024937), la carrière est fermée avec un cadenas (**photo DSCN2978.JPG**). Installé dans ma voiture et entrain de prendre des notes, un citoyen me trouve sur place et me demande s'il peut m'aider. Je lui explique que je suis venu faire une inspection du site et qu'apparemment, il n'y a personne. Il me dit que le site est rarement ouvert à moins qu'il y ait des travaux et qu'il connaît le propriétaire du site. Il pourrait me donner les coordonnées du propriétaire. Ayant son numéro de téléphone, j'appelle le propriétaire qui m'annonce que le site est effectivement fermé. Il est dans une autre ville (Rigaud) en train d'effectuer des travaux. Et que si je veux, je peux le rejoindre la bas. Il est convenu que je le rejoigne. Arrivé sur le site, je me présente à lui et lui explique le but de ma visite. Il m'explique c'est une ancienne gravière qu'il a acquis et qu'il utilise pour les besoins de ses travaux. Et qu'il compte à l'avenir y faire ériger un bâtiment pour son entreprise et y stocker son matériel. Quant au remblayage, il me dit qu'il fait tout dans les règles. Il a même une autorisation de la municipalité pour procéder à ses activités de remblayage.

À la question de savoir la provenance des sols, il me répond que ces sols utilisés pour remblayer son site proviennent de ville Lasalle. Des tours à condos sont en train d'être construites et suite aux travaux d'excavation, les sols lui sont envoyés. Le promoteur de ce site est le Groupe ABS. Et cet entreprise procède à une ségrégation des sols et effectue des analyses avant de lui envoyer des sols non contaminés. Et les sols contaminés sont envoyés dans un centre de traitement. D'ailleurs, il envoie toujours les analyses de ces sols à la municipalité pour plus de clarté. Il m'apprend aussi qu'une personne au nom de Tony et travaillant pour la compagnie Carmine & Fils qui serait l'intermédiaire. C'est-à-dire que c'est lui qui lui fournit les sols.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

2018-07-20 : J'appelle Tony Lapia. Il me confirme que c'est bien lui qui envoie à Dominique Laurin les sols mais tout est fait selon les normes et règlements en vigueur. D'ailleurs, un technicien travaille pour eux à temps plein pour ce problématique des sols d'excavation. Tous les sols excavés sont analysés avant de prendre une décision pour sa destination. Les sols avec les critères génériques [A] ou [A-B] sont envoyés à Dominique Laurin. Tous les sols qui dépassent les valeurs de la plage [A-B] sont envoyés au centre de traitement de EnGlobe.

Il m'a assuré que les dispositions de sols chez Dominique Laurin ont commencé depuis l'été de 2017, quelques 200 voyages de camions y ont été amenés. Cette année aussi, au mois de Juin 2018, à peu près la même quantité y a été amenée. Que les dispositions de sols ne se font pas en continu, mais par période d'excavation. Il y a eu que deux périodes d'excavation jusqu'à présent.

Il m'a aussi expliqué que ce n'est pas de son intérêt de faire ramener des sols contaminés dans un site. Cela fait quarante ans qu'il est dans le milieu. Ni celui de Dominique Laurin. D'ailleurs, lui fait ce remblayage pour pouvoir y construire un garage.

Une vérification faite au rôle d'évaluation de la ville de Pointe-Fortune montre que le site appartient à LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC.

Une consultation du registre des entreprises du Québec montre que l'entreprise LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC. existe toujours sous le numéro NEQ : 1142469023.

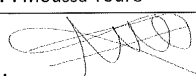
15 Conclusion

Une plainte a été formulée suite au dépôt de sols venant de Montréal dans le lot 4024937 à Pointe-Fortune.
Une inspection du site effectué a permis de constater le remblayage sans autorisation préalable du Ministère de l'Environnement.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande de faire le suivi en prélevant des échantillons pour connaître la qualité des sols disposés.

Rédigé par : Moussa Touré	Fonction : Inspecteur
	Date de signature :

Signature :

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Ariane Picard	Fonction : Chef d'équipe
Signature : <i>Ariane Picard</i>	Date : <i>2018-08-02</i>
Commentaires :	

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: **Pointe-Fortune**

en vigueur pour les exercices financiers 2017, 2018 et 2019

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: ROUTE 342
Cadastre(s) et numéro(s) de lot: 4024937
Numéro matricule: 3744-10-1342-0-000-0000
Utilisation prédominante: Exploitation minière et services connexes
Numéro d'unité de voisinage: 0300
Dossier n°: 44046

2. Propriétaire

Nom: LES EXCAVATIONS N LAURIN INC
Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne morale
Adresse postale: 4994 route Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 0G4
Date d'inscription au rôle: 2009-06-30

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: 12.44 m
Superficie: 158 452.30 m²
Zonage agricole: En partie

Exploitation agricole enregistrée (EAE)

Superficie zonée EAE: 0.00 m²
Superficie totale EAE: 0.00 m²

Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages:
Année de construction:
Aire d'étages:
Genre de construction:
Lien physique:
Nombre de logements:
Nombre de locaux non résidentiels:
Nombre de chambres locatives:

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché: 2015-07-01
Valeur du terrain: 93 500 \$
Valeur du bâtiment:
Valeur de l'immeuble: 93 500 \$
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur: 71 300 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation: **Non résidentielle classe 10**

Valeur imposable de l'immeuble: 93 500 \$ Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

Répartition des valeurs

Source législative

<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
Terrain imposable	93 500 \$			
Bâtiment imposable	0 \$			
Immeuble imposable	93 500 \$			

Registraire
des entreprisesQuébec 

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2018-07-20 16:07:56

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1142469023
Nom	LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC.

Adresse du domicile

Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada
---------	--

Adresse du domicile élu

Nom de famille	LÉGER
Prénom	GINETTE

Adresse	4994 rte Harwood Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V0G4 Canada
---------	--

Immatriculation

Date d'immatriculation	1995-02-09
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1995-02-09
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
-----------------	----------------------------------

Date de la constitution	1978-09-05 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies, Partie 1 (RLRQ, C. C-38)
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2018-05-10
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2017-12-06 2017
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2018	2019-03-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2017	2018-03-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

La personne morale a fait l'objet d'une continuation.

Loi applicable	
Date de la continuation ou autre transformation	1981-05-09

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4214
Activité	Travaux d'excavation et de nivellement
Précisions (facultatives)	TRAVAUX D'EXCAVATION ET NIVELLEMENT

2^e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
De 1 à 5

Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir

Actionnaires

Premier actionnaire

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	LAURIN, DOMINIC
Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Deuxième actionnaire

Nom	FIDUCIE FAMILIALE LAURIN
Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Troisième actionnaire

Nom de famille	PREVATE
Prénom	STÉPHANE
Adresse	15 rue de la Banque Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

Liste des administrateurs

Nom de famille	LAURIN
Prénom	DOMINIC
Date du début de la charge	2015-12-22
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse	294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0 Canada

Nom de famille	LAURIN
Prénom	NORMAND
Date du début de la charge	2015-12-22
Date de fin de la charge	

Fonctions actuelles

Secrétaire

Adresse

294 ch. Émile-Nelligan Rigaud (Québec) J0P1P0
Canada

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2018-05-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-12-06
Déclaration de mise à jour courante	2017-05-10
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-10-25
Déclaration de mise à jour courante	2016-01-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-01-04
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-02-26
Déclaration de mise à jour courante	2014-06-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-02-28
Déclaration de mise à jour courante	2013-05-16
Déclaration de mise à jour courante	2012-11-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-11-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2011-12-13
Déclaration annuelle 2010	2011-04-11
Modification correction / Acte de régularisation	2011-01-06
Déclaration modificative	2010-11-26
Déclaration annuelle 2009	2010-10-06
Avis de défaut	2010-06-09
Certificat de modification	2009-11-25



Type de document	Date de dépôt au registre
État et déclaration de renseignements 2008	2009-03-27
État et déclaration de renseignements 2007	2007-12-14
État et déclaration de renseignements 2006	2007-02-16
Déclaration modificative	2006-04-10
Déclaration annuelle 2005	2005-10-29
Déclaration annuelle 2004	2004-10-29
Déclaration annuelle 2003	2003-12-08
Déclaration annuelle 2002	2002-10-21
Déclaration annuelle 2001	2001-10-23
Déclaration annuelle 2000	2000-10-17
Déclaration annuelle 1999	1999-10-08
Déclaration annuelle 1998	1998-12-04
Certificat de modification	1998-04-07
Déclaration annuelle 1997	1998-02-09
Déclaration modificative	1997-02-03
Déclaration annuelle 1996	1996-11-20
Déclaration annuelle 1995	1995-11-16
Déclaration d'immatriculation	1995-02-09

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms	2018-05-10
---	------------

Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC.		1978-09-05		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
EXCAVATION N. LAURIN		2018-05-10		En vigueur



© Gouvernement du Québec



Google Maps

1 Identification					
Date de l'intervention : 2017-07-06		Heure de début : 11h38	Heure de fin : 12h05		
Intervention effectuée par : Suzanne Fisette					
Accompagnée par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
1.1 Demande					
N° de demande : 200449252		Type de demande : Plainte à caractère environnemental			
Objet de la demande : Pointe-Fortune - vérifier le bien-fondé d'une plainte de remblayage d'une ancienne sablière - lot 4024937 - Vérifier si l'étendue d'eau est un lac visé par l'article 22 al.2					
1.2 Intervention					
N° d'intervention : 301067217		Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement			
N° de gestion doc. : 7470-16-01-0926100		N° de document : 401618851			
But de l'intervention : Délimiter le remblai existant avec le propriétaire pour éviter de nouveaux remblais.					
2 Lieu concerné par l'intervention - +					
1	Nom du lieu : Les Excavations N. Laurin inc.				
	Nom usuel du lieu : Les Excavations N. Laurin inc.				
	N° du lieu : X2163364		Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune		
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 4 024 937				
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,533008333300;-74,365772222200				
3 Intervenant du lieu - +					
	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
	Les Excavations N. Laurin inc.	Propriétaire	1430, montée Labossière Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2	Y2063732	X2163364
4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO					
Description : Soleil, 28°C <input type="checkbox"/> Précisions					
5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + <input type="checkbox"/> SO					
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dominic Laurin	Propriétaire	---	
5.1 Mode d'identification					
But expliqué :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.	
Mode d'identification :		<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut		
But expliqué à/identification faite auprès de :					
6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO					
7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO					
Nombre de photos prises sur le terrain : 2			Nombre de photos intégrées au rapport : 2		
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Suzanne Fisette avec un appareil photo de type Canon, Power Shot A 1000 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.					
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisé(s) suivant(s) : M:\Rég-16\fissu02\7470-16-01-0926100\2017-07-06					
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.					
7.1 Modification apportée aux photos numériques - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
8 Grille d'intervention annexée <input checked="" type="checkbox"/> SO					

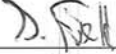

9 Autre pièce annexée au rapport		- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
10 Équipement utilisé		- + <input type="checkbox"/> SO
Type d'équipement	Modèle	Commentaire
GPS	Garmin modèle GPSmap 76Cx	
11 Échantillon		- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
12 Mise en contexte		<input type="checkbox"/> SO
Une plainte a été reçue concernant du remblai en marais-marécage. Une inspection a été réalisée et un avis de non-conformité a été envoyé. Une inspection a été planifiée pour délimiter le remblai existant avec le propriétaire pour éviter de nouveaux remblais.		
13 Description de l'intervention		
J'arrive sur les lieux de l'inspection à l'heure pour mon rendez-vous avec le propriétaire.		
En sa compagnie, je me rends près du remblai en marais-marécage (voir photos). Je le longe avec mon GPS en mode 'trace'. Je lui explique que je trace la limite actuelle du remblai, et qu'il ne faut pas qu'il continue à remblayer au-delà de cette limite. Il me dit qu'il fera une caractérisation de son lot et une demande de certificat d'autorisation pour pouvoir continuer le remblai.		
Je ne remarque pas de matières résiduelles dans le remblai.		
Je quitte les lieux à 12h05.		
14 Vérification complémentaire à l'intervention		<input checked="" type="checkbox"/> SO
15 Conclusion		
Lors de cette inspection, je n'ai constaté aucun nouveau manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).		
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
17 Recommandations		
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.		
Rédigé par : Suzanne Fisette	Fonction : Inspectrice	
Signature : 	Date de signature : 3 oct 17	
18 Vérification du rapport d'intervention		
Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe	
Signature : 	Date : 2017-08-03	
Commentaires :		



Photo 1 (IMG_5933) (1280x960)



Photo 2 (IMG_5934) (1280x960)

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-07-14 Heure d'arrivée : 10 h 28 Heure de départ : 11 h 29
Inspecteur : Sebastian Lossio Accompagné de : Suzanne Fisette

N° intervention : 301014407 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-16-01-0056100 N° du rapport d'inspection : 401378176
N° demande : 200448360 Type de demande : Plainte à caractère environnemental
But de l'inspection : Vérifier la véracité de la plainte concernant le remplissage du lac de l'ancienne sablière avec des matières résiduelles.

Lieu inspecté
Nom du lieu : Les excavations N. Laurin inc.
Nom usuel du lieu : Sablière (Les excavations Raymond Beaulieu inc.)
N° du lieu : 90405416 Type de lieu : sablière
Localisation du lieu inspecté :
Adresse du lieu : Lot 4 024 937 (anciens lots P-5, P-6, P-101 ET P-102)
Pointe-Fortune
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,532777777800;-74,366638888900

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Les Excavations N. Laurin inc.	Propriétaire	1430, montée Labossière Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2	Y2063732

Conditions météo
nuageux/pluie

Personnes rencontrées SO

Plainte SO
Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques
Nombre de photos prises sur le terrain : 45 Nombre de photos annexées au rapport : 20
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Sebastian Lossio avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1300 HD . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\losse01\7610-16-01-0056100\2016-07-14
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		Résultats d'analyse
<input checked="" type="checkbox"/> Plan		Localisation points GPS

Échantillons SO

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input checked="" type="checkbox"/> sol	ss	1	1
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

2 Mise en contexte (facultatif) SO

3 Description de l'inspection

Arrivé sur le site, je constate la présence d'un chargeur sur roues, une excavatrice sur chenilles, un boteur sur chenilles et une camionnette, toutes identifiées au nom de l'entreprise Les Excavations N Laurin. Des tas d'agrégats sont aussi présents à l'entrée du site. Les équipements ne sont pas en fonction et personne n'est présent sur le site.

Je constate que le terrain a été remblayé sur une grande superficie. Il ne reste presque plus d'eau dans le bassin observé sur le plan en annexe (photo 4419).

Voir plan en annexe pour la localisation des points GPS pris lors de l'inspection :

Point GPS 038

- Présence de matières résiduelles à la limite du remblai et le milieu naturel (début de la zone présentant de la végétation). J'observe du béton, de la brique, des rebuts de métal et des résidus de bois de démolition partiellement enfouis et en surface (photos 4399 à 4403);
- Une couche de sols, ne présentant pas de matières résiduelles, d'environ 0.8 à 1 mètre d'épaisseur, a été déposée sur les sols qui présentent des matières résiduelles (photo 4409);
- D'autres matières comme des bouteilles de plastique ou des toiles en plastique sont présentes partiellement enfouies et en surface (photo 4404 à 4408).

Point GPS 039

- Présence d'un tas de bois de démolition partiellement enfoui dans les sols. Le tas mesure environ 3 x 2 mètres. Il se trouve sur le bord d'une accumulation d'eau;
- Des fils électriques et du béton armé ont aussi été observés (photos 4410 à 4418).

Point GPS 040

- Présence de plusieurs tas de terre et de pierre;
- Des souches et des branches d'arbres ont été utilisées pour remblayer une excavation mesurant environ 8 x 15 mètres. De l'eau est présente dans l'excavation;

Point GPS 041

- Un chemin d'accès a été construit avec de l'asphalte recyclé, des pierres et des roches. Quelques morceaux de béton sont aussi visibles (photo 4428).

Point GPS 042

- Présence de sols souillés sur une surface d'environ 2 m x 1 m. Le secteur a été remblayé avec du gravier et de la terre. Un échantillon des sols en surface (0-10 cm de profondeur) a été prélevé à cet endroit à 11h21 (photo 4430).

Nous n'avons rencontré personne lors de notre inspection.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

Les résultats d'analyse de l'échantillon de sols prélevé (voir en annexe) montrent une contamination supérieure au critère «C» de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés pour les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀. En ce qui concerne le paramètre «Identification de produits pétroliers», les résultats montrent la présence d'hydrocarbures lourds inconnus de C₁₈ à C₅₀+

Le 18 août 2016 à 11h56 je communique avec M. Dominic Laurin (514)444-9478 et l'informe de ce qui a été constaté lors de l'inspection réalisée le 14 juillet 2016 sur son terrain : présence de sols contaminés aux hydrocarbures et de matières résiduelles (béton, brique, rebuts de métal, résidus de bois de démolition et résidus plastiques). Il me dit que c'est probablement son voisin qui a déposé ces matières sur son terrain et qui a déposé ensuite une plainte au Ministère. M. Laurin m'explique que son voisin n'est pas content depuis que des blocs de béton ont été installés pour lui empêcher l'accès à son terrain.

Le service hydrique du CCEQ a conclu que l'endroit ayant fait l'objet de travaux de remblai est un ancien lac (manquement à la LQE, article 22 al.2 et 115.25 (2). Voir rapport d'inspection # 401381711).

5 Conclusion

Les matières résiduelles observées en surface et partiellement enfouies sur le lot 4 024 937 sont un bon indice pour déterminer que la plainte est fondée.

Ainsi, deux manquements ont été constatés lors de la présente inspection, soit :

1. Étant propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al.2
2. Avoir stocké des sols contaminés en vue de leur dépôt définitif ailleurs que sur le terrain d'origine ou dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu de la loi, à savoir des sols contaminés en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀.
Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés, article 3

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		SO
1	<p>Manquement : Étant propriétaire d'un lieu où des matières résiduelles ont été déposées ou rejetées, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces matières soient stockées, traitées ou éliminées dans un lieu autorisé.</p> <p>Référence légale : Loi sur la qualité de l'environnement, article 66 al.2</p> <p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : Les matières résiduelles ont été déposées sur le site d'une ancienne sablière.</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Explication : Matières déposées directement sur les sols à nu et dans l'eau. Risque de contamination des eaux de surface et des sols par lixiviation. Petite quantité de matières résiduelles observées en surface.</p> <p>Les conséquences sont : complètement réversibles (mineur)</p> <p>Explication : Les matières résiduelles peuvent être récupérées.</p> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible (grave)</p> <p>Explication : Sensible car les matières résiduelles ont été déposées dans un lac avec lien hydrique et faune aquatique. Voir rapport d'inspection du secteur hydrique : 401381711</p>	Degré de gravité des conséquences : grave
2	<p>Manquement : Avoir stocké des sols contaminés en vue de leur dépôt définitif ailleurs que sur le terrain d'origine ou dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu de la loi, à savoir sols contaminés en hydrocarbures pétroliers C10-C50.</p> <p>Référence légale : Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés, article 3</p> <p>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)</p> <p>Explication : Les sols contaminés ont été déposés sur le site d'une ancienne sablière.</p> <p>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur)</p> <p>Explication : Faible superficie de sols contaminés déposés sur du remblai.</p> <p>Les conséquences sont : complètement réversibles (mineur)</p> <p>Explication : Les sols contaminés peuvent être récupérés.</p> <p>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Sensible (grave)</p> <p>Explication : Sensible car les sols contaminés ont été déposés dans un lac avec lien hydrique et faune aquatique. Voir rapport d'inspection du secteur hydrique : 401381711</p>	Degré de gravité des conséquences : grave

Facteurs aggravants SO

Facteurs atténuants SO

6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : grave
Ainsi, je recommande de transmettre un avis de non-conformité pour les manquements constatés. Une sanction administrative pécuniaire sera transmise par le secteur hydrique et le transfert du dossier au service d'enquêtes sera aussi évalué pour le remblai d'un lac (LQE, article 22.al.2 et 115.25 (2)).

Rédigé par : Sebastian Lossio

Signature : *Sebastian L.* Date de signature : 2016-09-27

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Iris Diaz Fonction : Chef d'équipe

Signature : *Sebastian L. POUR* Date : 2016-09-27

Commentaires :

Annexe photo
Lot 4 024 937



IMG_4399.JPG



IMG_4400.JPG



IMG_4401.JPG



IMG_4402.JPG



IMG_4403.JPG



IMG_4404.JPG



IMG_4405.JPG



IMG_4407.JPG



IMG_4408.JPG



IMG_4409.JPG

Annexe photo
Lot 4 024 937



IMG_4410.JPG



IMG_4411.JPG



IMG_4412.JPG



IMG_4413.JPG



IMG_4415.JPG



IMG_4416.JPG



IMG_4418.JPG



IMG_4419.JPG



IMG_4428.JPG



IMG_4430.JPG

Date réception No Dossier
2016-07-19 L037648

Nom du projet	Les Excavations N Laurin inc.	No bon de commande	No projet	No CR
Responsable	Lossio Sebastian	Tél. : (450) 928-7607	6708	5534
Client	CCEQ - Industriel - Bureau Contrôle de Longueuil		No soumission	
Adresse	DRCE de l'Estrie et de la Montérégie, 201, place Charles-Le Moyne, 2è étage, Longueuil			
Code postal	J4K 2T5	Télécopieur (450) 928-7755	Courriel	sebastian.lossio@mddelcc.gouv.qc.ca

Prélevé par Lossio Sebastian

Remarques Déterminer le critère de contamination selon la Po Certificats individuels Non

Objectif de prélèvement : Contrôle réglementaire Caratère légal Non

No Éch.	N° Contenant	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature	Endroit de prélèvement	Paramètre	Mesurande
L037648-01	E-01	1	2016-07-14	11:21	ss	45°31,957' / 074°21,996'	Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50) Identification de produits pétroliers Perte de poids	per-105
						Type d'échantillon		

Remarque / Non conformité

Certificat d'analyse

Direction de l'analyse chimique
850 boul. Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Tél.: 450 664-1750
Fax: 450 661-8512

Client: CCEQ - Industriel - Bureau Contrôle de Longueuil
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Nom de projet: Les Excavations N Laurin inc.
Responsable: Lossio Sebastian
Téléphone: (450) 928-7607
Code projet client:

Date de réception: 19 juillet 2016
Numéro de dossier: L037648
Bon de commande:
Code projet CEAEQ: 6708

Numéro de l'échantillon: L037648-01

Préleveur: Lossio Sebastian
Description de l'échantillon: E-01
Description de prélèvement: 45°31,957' / 074°21,996'
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: sol ou sédiment

Date de prélèvement: 14 juillet 2016

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

Méthode: MA. 400 - HYD. 1.1
Date d'analyse: 1 août 2016

Résultat **Unité** **LDM**

Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)

4100 mg/kg >C 150

Remarque(s)

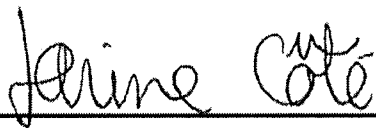
Niveau: Paramètre

No Éch.: L037648-01 **Paramètre:** Hydrocarbures pétroliers (C10 à C50)
Remarque
Les résultats sont sur base sèche.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le 11 août 2016


Karine Côté, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

ST: Sous-traitance

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (1098825)

Certificat d'analyse

Direction de l'analyse chimique
850 boul. Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Tél.: 450 664-1750
Fax: 450 661-8512

Client: CCEQ - Industriel - Bureau Contrôle de Longueuil
DRCE de l'Estrie et de la Montérégie
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5

Nom de projet: Les Excavations N Laurin inc.
Responsable: Lossio Sebastian
Téléphone: (450) 928-7607
Code projet client:

Date de réception: 19 juillet 2016
Numéro de dossier: L037648
Bon de commande:
Code projet CEAEQ: 6708

Numéro de l'échantillon: L037648-01

Préleveur: Lossio Sebastian
Description de l'échantillon: E-01
Description de prélèvement: 45°31,957' / 074°21,996'
Point de prélèvement:
Nature de l'échantillon: sol ou sédiment

Date de prélèvement: 14 juillet 2016

Identification de produits pétroliers

Méthode: MA. 408 - IdePet 1.0
Date d'analyse: 1 août 2016

Résultat **Unité**

LDM

Produit pétrolier identifié

Voir Remarque

Remarque(s)

Niveau: Paramètre

No Éch.: L037648-01 **Paramètre:** Identification de produits pétroliers

Remarque

Ce paramètre ne fait pas partie de la portée d'accréditation du Conseil canadien des normes.

Remarque

Cet échantillon a été analysé par chromatographie en phase gazeuse couplée à un détecteur à flamme ionisante afin d'identifier les produits pétroliers présents. Le chromatogramme obtenu indique la présence d'hydrocarbures lourds inconnus de C18 à C50+.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits - Ce certificat annule et remplace les versions précédentes

Certificat approuvé le 23 août 2016



Félix Dupont, chimiste
Contaminants organiques, Laval

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM

INT: Interférences - Analyse impossible

ND: Non détecté

ST: Sous-traitance

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 2 (1100656)

Lot 4 024 937
Inspection 14 juillet 2016



Échelle : 1 / 5 001
100m
600pi

Source(s) des données :
Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec, 2016.
© Gouvernement du Québec, 2016



 Développement durable,
 Environnement et Lutte
 contre les changements
 climatiques

- Lots du cadastre rénové (Cad. Qc) au 27 mars 2014
- Waypoints_14-JUIL-16.gpx
- Sélection - Lieux d'intervention
- ✕
-
- ★ Interventions de SAGO
 - ★ Urgence
 - ★ Analyse
 - ★ Inspection
 - ★ Divers
- ▲ Composantes d'un lieu
 - ▲
 -
- Odonymes
- Noms de lieux BDTQ
- Noms de lieux BDTQ - Aires désignées
- Noms de lieux BDTQ - Îles et barrages
- Noms de lieux CANVEC
- Noms de lieux non organisés CANVEC
- Hydronymes Canvec - Lacs et cours d'eau
- Hydronymes Canvec - Lieux
- Hydronymes BDTQ - Lacs et rivières



Préparé par:
Sebastian Lossio
Industriel Ouest Longueuil (C)
2016-08-04

1 Identification		
Date de l'intervention : 2017-02-28	Heure de début : 11 h 45	Heure de fin : 12 h 30
Intervention effectuée par : Lucie Veilleux		
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande	
N° de demande : 200448360	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : Pointe-Fortune: Excavation N. Laurin inc. Remplissage de la sablière avec des débris de viaduc à Rigaud	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301067234	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0056100	N° de document : 401573440
But de l'intervention : Suivi de l'ANC du 29 septembre 2016. S'assurer que les matières résiduelles et les sols contaminés soient récupérés et disposés dans un lieu autorisé.	

2 Lieu concerné par l'intervention		- +
1	Nom du lieu : Les excavations N. Laurin inc.	
	Nom usuel du lieu : Sablière (Les excavations Raymond Beaulieu inc.)	
	N° du lieu : 90405416	Type de lieu : sablière
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : LOT 4 024 937 (anciennement P-5, P-6, P-101 ET P-102) Pointe-Fortune (Québec) J0P 1N0	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,532777777800;-74,366638888900	

3 Intervenant du lieu					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Les Excavations N. Laurin inc.	propriétaire	1430, montée Labossière Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 8P2	Y2063732	90405416	

4 Condition météo	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

6 Plainte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--

7 Photo numérique	<input type="checkbox"/> SO
Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos intégrées au rapport : 8
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Lucie Veilleux avec un appareil photo de type Canon Powershot A1200. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

8 Grille d'intervention annexée	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--

9 Autre pièce annexée au rapport			- + <input type="checkbox"/> SO
Type de pièce	Numéro	Titre	
Courriel	1	Demande de preuves de disposition des sols et des résidus	
Courriel	2	Transfert aux enquêtes à venir par l'inspectrice de notre secteur hydrique	

10 Équipement utilisé	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------	--

11 Échantillon	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	--


12	Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
<p>L'entrée du terrain se trouve à côté de la résidence située au 162, route 342 à Pointe-Fortune, route accessible via la sortie 6 de l'autoroute 40 (photo no.1).</p> <p>Une inspection réalisée en date du 2016-07-14 conjointement par nos services industriel et hydrique permet de constater que le terrain a été remblayé avec des sols, qu'il y a présence de sols contaminés et de matières résiduelles. Deux avis de non-conformité (ANC) sont envoyés en date du 2016-09-29, le premier selon les articles 66 al.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et 3 du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC) par notre service industriel, le second selon l'article 22 al.2 de la LQE par notre service hydrique. La gravité des manquements est évaluée comme grave par l'inspecteur industriel mais le dossier n'est pas transféré aux enquêtes et l'envoi d'une SAP n'est pas recommandé dans son rapport car notre service hydrique prévoit le faire.</p> <p>2016-10-11 Appel téléphonique du propriétaire. Il dit que les sols contaminés sont dus à un bris de conduite d'huile hydraulique sur le camion.</p>		

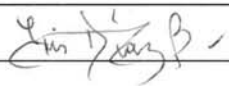
13	Description de l'intervention
<p>À mon arrivée, l'accès au site est barré par une chaîne cadenassée (photo no.2). Je marche donc le long du chemin d'accès. Je relève les coordonnées GPS de l'entrée (45.53037, -74.37096). Chemin faisant, je traverse une ponceau où je vois un courant d'eau à bon débit et dont le niveau est assez élevé (photo no.3). Au bout du chemin d'accès, à ma gauche, j'observe 2 tas de résidus d'asphalte et de béton placés dans des enclos faits de blocs de béton mesurant environ 10 m x 10 m x 1 m chacun (photos no.4 et 6). Il y a aussi un petit amoncellement de résidus d'asphalte granulé à côté mesurant 10 m x 5 m x 0.5 cm (photo no.5). Je constate la présence d'équipements divers tel que : 2 réservoirs vides (photo no.7), 1 bateau, 2 remorques et de la tuyauterie (photo no.8). À droite du chemin d'accès, je vois des tas de gravier. Étant donné la présence de neige, je ne suis pas en mesure de constater la présence de matière résiduelle ou de sol contaminé.</p>	

14	Vérification complémentaire à l'intervention	<input type="checkbox"/> SO
<p>2017-03-06 Appel téléphonique au propriétaire du terrain (514-444-9478). Il dit que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les factures de disposition de sols contaminés et de débris de démolition ont été envoyés à l'inspectrice du secteur hydrique; - Le terrain est remblayé avec des sols propres (résultats d'analyses) et les travaux sont effectués avec un permis de la ville; - Le remblayage a pour but la construction d'un garage; - Du gravier est extrait du fond du lot et ramené à l'avant de celui-ci pour aplanir et solidifier le terrain pour le projet de construction du garage, il n'y a pas d'extraction dans un but commerciale; - L'eau qui s'était accumulée sur le lot l'avait été à cause de barrages de castor qui ont été défaits. <p>2017-07-07 Appel téléphonique au propriétaire du terrain. Après vérification, je ne retrace pas les documents qu'il aurait envoyés et lui demande de nous les retourner (annexe 1). Il n'y a eu ni SAP imposée ni transfert aux enquêtes fait par notre secteur hydrique en date du présent rapport. L'inspectrice à l'hydrique prévoit cependant le faire (annexe 2). Elle dit qu'une rencontre est prévue avec le propriétaire d'ici une à deux semaines.</p>		

15	Conclusion
<p>La présente inspection ne permet pas de conclure qu'un manquement ait été commis. La présence de neige ne permet pas l'inspection appropriée du site. Les factures de disposition ont été redemandées pour les sols contaminés et les matières résiduelles.</p>	

16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------	--	--

17	Recommandations
<p>Ainsi, je recommande de s'assurer de recevoir les preuves de disposition demandées, fermer l'intervention et de retourner faire une inspection au printemps, lorsque la neige sera fondue.</p>	
Rédigé par : Lucie Veilleux	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2017-03-07

18	Vérification du rapport d'intervention
Approuvé par : Iris Diaz	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2017/03/14
Commentaires :	

Annexe photos

Les Excavations N Laurin inc. (7610-16-01-0056100)



IMG_1155.JPG

Image 1: Chemin d'accès à côté du 162 route 342



IMG_1156.JPG

Image 2: Chemin d'accès et pancarte



IMG_1157.JPG

Image 3: Cour d'eau sous le ponceau

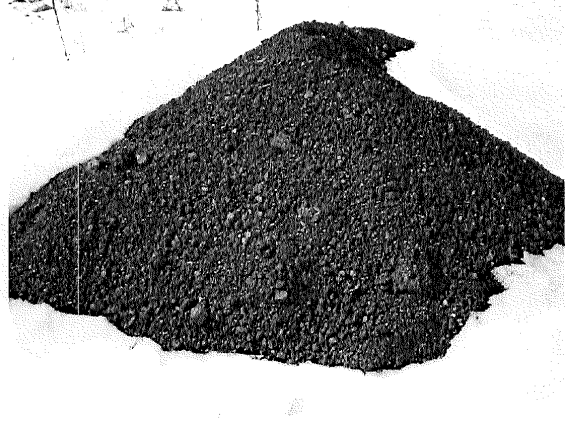
Annexe photos

Les Excavations N Laurin inc. (7610-16-01-0056100)



IMG_1158.JPG

Image 4: Asphalte résiduelle entreposée



IMG_1159.JPG

Image 5: Asphalte résiduelles entreposée



IMG_1162.JPG

Image 6: Béton résiduel entreposé



IMG_1160.JPG

Image 7: Réservoir vide



IMG_1161.JPG

Image 8: Tuyauterie entreposée

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence : 7110-16-13-71140-03

Archives N°. :

Date de l'événement : 17 septembre 2013

Heure :

Nb de photos : 0

Organisme impliqué : Les Excavations N. Laurin inc.

Tél. ()

Adresse : 1430, Montée Labossière

Poste: []

Ville : Vaudreuil-Dorion

Code postal:

Endroit de l'événement : Pit excavation route 342

Code S.P.:

Ville de l'événement : Pointe-Fortune

N°. de ville : 71140

Produit en cause : Matières résiduelles

État du produit L/S/G: (S)

CLASSE	U.N.:
	C.A.S.:

Quantité: Approx

Imp.: tm

Sans Dév. :

Dév. tm

Réc. tm

Aspects humains

Sans Objet:

Évacués : Nb. :

Blessés : Nb. :

Traités imm. Nb. :

Hospitalisés : Nb. :

Décédés : Nb. :

SECTEUR : Mixte

Autres/Mixte : Agricole
Industriel

IMPACT : Air

Cours d'eau

Infrastructure d'Intérieur

Infrastructure Souterraine

Infrastructure de Surface

Milieu Naturel Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Autres

Sommaire (causes de l'événement) : Travaux dans une sablière

Signalé par: Anonyme

Origine M.E.

Organisme :

Appel reçu à : 08:56

Tél. : ()

[] Date : 17 septembre 2013

Fin de la conversation

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date de sortie:

Urgence-Environnement :

Rendu sur les lieux à:

Organisme impliqué: Les Excavations N. Laurin inc.
Dominic Laurin (cell) 514 444-9478

Quitte les lieux à:

Responsables municipaux:

Temps total: min

Nb de sorties: 0

Catégorie : 1

Demande d'exécution de travaux

Autres:

Émissions 115.1

Fonds d'urgence Coût:

Pér. de traitement: Int.

Transféré à (serv. ou code): IND

Zone (M.T.M) : X :

Y :

Sommaire : Signalement de travaux de remplissage dans un cours d'eau ou un milieu humide à l'aide de matières résiduelles, vidanges, béton, asphalte. Le lieu serait une sablière exploitée en droits acquis.
(Interventions) Dominic Laurin contacté par téléphone assure que les travaux en cours sont conformes, aucun déchet ou matière résiduelle ne serait utilisé.
Dossier transféré au Secteur industriel pour suivi approprié d'une sablière.

Signature: Stéphane de Garie

Date : 30 septembre 2013

Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques

Québec 

RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

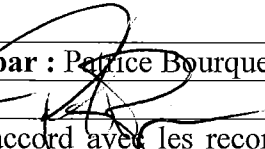
Direction régionale Estrie et Montérégie (C)
Région : Montérégie

N/Réf : 7610-16-01-0056100
47583

Date d'approbation : 2018-02-13

Approuvé par : Patrice Bourque

Fonction : Chef d'équipe

Signature : 

Je suis en accord avec les recommandations formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°47323 sur l'activité de contrôle N°8824

Commentaires :

RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Estrie et Montérégie (C)
Région : Montérégie

1 Identification				
Date de l'activité : 2017-10-27	Heure de début : 15h00	Heure de fin : 15h40		
Activité effectuée par : Suzanne Fisette		Accompagnée de : -		
1.1 Activités				
N° d'activité : 8824	N° du document : 47323	N° de gestion doc. : 7610-16-01-0056100		
Type d'activité : Inspection		Sous-Type d'activité : Inspection		
But :	Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant du déboisement en marécage au fond du lot 4 024 937.			
1.2 Mandat(s)				
N° de mandat	Nature du mandat	Programme		
6604	Plainte			
2 Lieu concerné par le(s) dossier(s) d'intervention				
Nom du lieu : Les excavations N. Laurin inc. (90405416)				
Nom usuel du lieu : Sablière (Les excavations Raymond Beaulieu inc.)				
N° du lieu : 90405416	Type de lieu : 27 - sablière			
Localisation du lieu : LOTS P-5, P-6, P-101 ET P-102 Pointe-Fortune				
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : -74.36663888890000, 45.53277777780000				
3 Intervenant(s) du lieu				
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant	
Les Excavations N. Laurin inc. (Y2063732)	Propriétaire	1430, montée Labossière Vaudreuil-Dorion (Québec)	Y2063732	
4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO				
État du ciel	Obstruction à la visibilité	Précipitations	Vent	Température
Soleil			km/h	11 °C
Description :				
5 Personne(s) rencontrée(s) [R]/consultée(s) [C] <input type="checkbox"/> SO				
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
X		Dominic Laurin	Propriétaire	
5.1 Mode d'identification				
Personne consultée :				
But expliqué : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non				
Mode d'identification :				
But expliqué à/Identification faite auprès de :				
6 Plainte <input type="checkbox"/> SO				
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non				
Plaignant contacté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
7 Urgence <input checked="" type="checkbox"/> SO				
8 Photo(s) numérique(s) <input type="checkbox"/> SO				
Nombre de photos prises sur le terrain : 7		Nombre de photos intégrées au rapport : 7		
Toutes les photos annexées à ce rapport proviennent de photos numériques originales qui ont été prises, traitées et préservées en conformité avec la Directive sur la gestion des photos numériques du Ministère pour être en mesure d'en assurer l'intégrité et de faire la preuve que la chaîne de possession de ces dernières a été maintenu en tout temps				
8.1 Modification(s) apportée(s) aux photos numériques <input checked="" type="checkbox"/> SO				
9 Questionnaire(s) annexé(s) <input checked="" type="checkbox"/> SO				
10 Autre(s) pièce(s) annexée(s) au rapport <input type="checkbox"/> SO				
Type de pièce	Numéro	Titre		
Carte	1	Carte de l'inspection		
11 Équipement(s) utilisé(s) <input type="checkbox"/> SO				
Type d'équipement	Modèle	Numéro de série	Commentaire	
Autres	N/A	N/A	Garmin modèle GPSmap 76Cx	

12 Échantillon(s)	<input checked="" type="checkbox"/> SO
13 Mise en contexte	<input type="checkbox"/> SO
Une plainte a été reçue concernant du déboisement en marécage.	
14 Description de l'activité de contrôle	
J'arrive sur les lieux de l'inspection à l'heure pour mon rendez-vous avec le propriétaire.	
En sa compagnie, je marche avec mon GPS en mode 'trace' (voir annexe 1), en vérifiant que les milieux humides ayant été répertoriés en août 2017 ne font pas l'objet de remblai. Je constate que tous les milieux humides sont présents (voir photos), et que le remblai ne se fait pas près de l'un d'eux.	
Le propriétaire m'affirme qu'il est conscient qu'il devra demander un certificat d'autorisation s'il veut les remblayer.	
Je quitte les lieux à 15h40.	
15 Informations à l'intervenant	<input checked="" type="checkbox"/> SO
16 Vérification complémentaire à l'activité de contrôle	<input checked="" type="checkbox"/> SO
17 Conclusion	
La plainte n'étant pas fondée, je n'ai constaté aucun manquement à la Loi sur la Qualité de l'Environnement lors de mon inspection.	
18 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	<input checked="" type="checkbox"/> SO
19 Recommandations	
Je recommande de fermer l'intervention.	
Rédigé par : Suzanne Fisette	Fonction : Inspectrice
Signature : <i>S. Fisette</i>	Date de signature : 2018-02-13



Photo 1 (IMG_6216).JPG



Photo 2 (IMG_6217).JPG



Photo 3 (IMG_6218).JPG



Photo 4 (IMG_6219).JPG



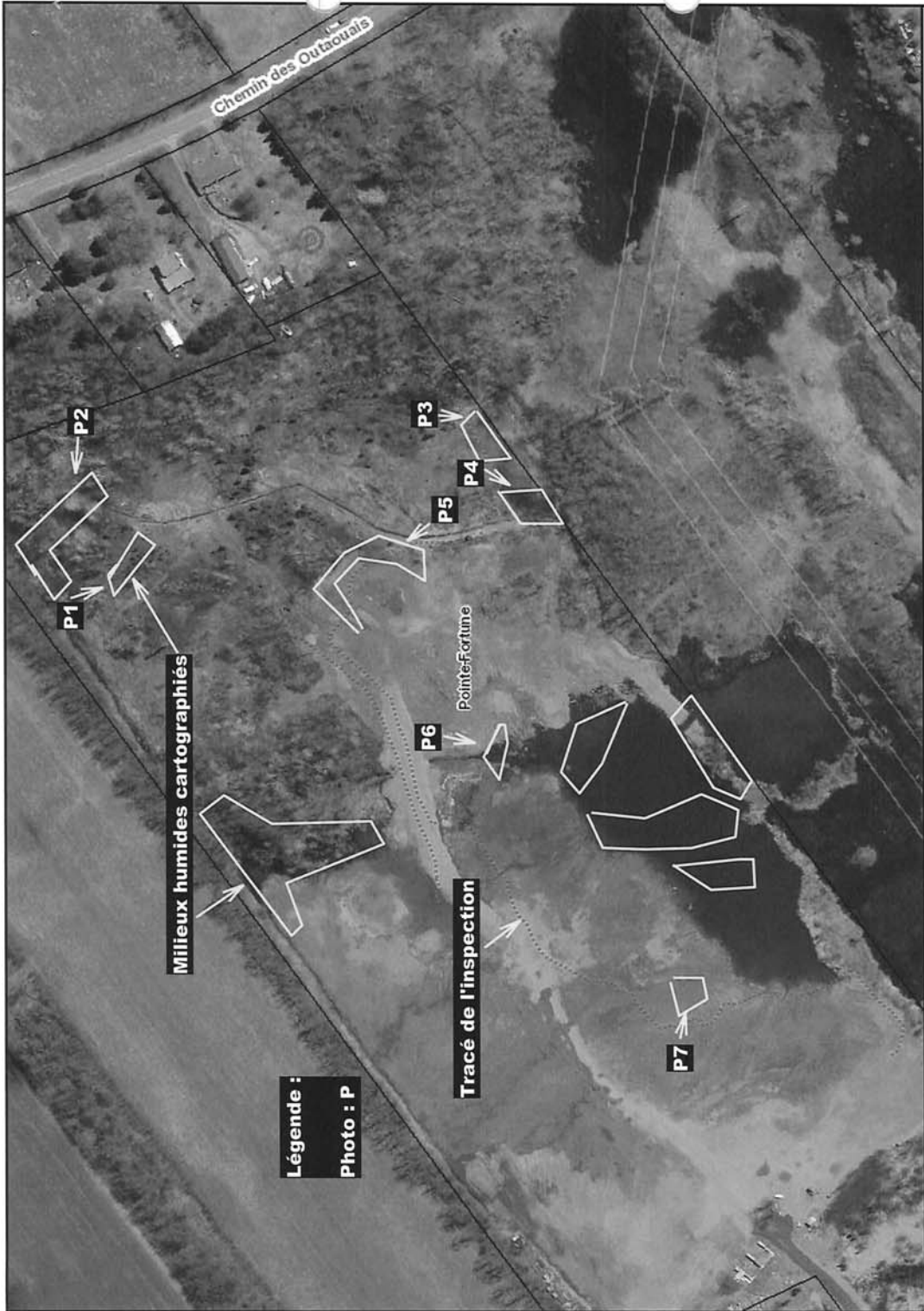
Photo 5 (IMG_6220).JPG



Photo 6 (IMG_6221).JPG



Photo 7 (IMG_6222).JPG



Chemin des Outaouais

P1
P2

P3
P4
P5

Milieux humides cartographiés

Pointe-à-Fortune

P6

Tracé de l'inspection

P7

Légende :
Photo : P



Échelle : 1 / 2 500

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2018